

ANTENNE DE NIVILLAC

*Centre Médico-Psychologique
du Secteur de Muzillac*



ANTENNE DE NIVILLAC

*Centre Médico-Psychologique
du Secteur de Muzillac*



ANTENNE DE NIVILLAC

*Centre Médico-Psychologique
du Secteur de Muzillac*



**Accueil du Lundi au Vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h00
et sur rendez-vous**

2 rue de la piscine - 56130 NIVILLAC

☎ 02 99 90 66 65

EPISM Morbihan - 02.97.54.49.49
22 rue de l'Hôpital - 56 890 Saint-Avé

**Accueil du Lundi au Vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h00
et sur rendez-vous**

2 rue de la piscine - 56130 NIVILLAC

☎ 02 99 90 66 65

EPISM Morbihan - 02.97.54.49.49
22 rue de l'Hôpital - 56 890 Saint-Avé

**Accueil du Lundi au Vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h00
et sur rendez-vous**

2 rue de la piscine - 56130 NIVILLAC

☎ 02 99 90 66 65

EPISM Morbihan - 02.97.54.49.49
22 rue de l'Hôpital - 56 890 Saint-Avé

Qui sommes-nous ?

Le Centre Médico-Psychologique (CMP), composé de professionnels de l'Établissement Public de Santé Mentale du Morbihan, est le premier interlocuteur et le pivot de l'organisation des soins en santé mentale sur un territoire.

Les missions

Accueil, information, évaluation, orientation, consultations médicales, infirmières, psychologiques et sociales, entretiens individuels, thérapies de groupe, activités thérapeutiques individuelles et/ou de groupe, visites à domicile.

Les professionnels

Psychiatre, Psychologue, Assistante sociale, Cadre de santé, Infirmier.e.s, Psychomotricien.ne, Secrétaire Médicale, Agent de Service Hospitalier.

L'ensemble du personnel est tenu au secret médical et professionnel

Qui accueillons-nous ?

Les soins spécialisés en santé mentale s'adressent à une population âgée de plus de 18 ans, et domiciliée dans les communes suivantes : Camoël, Férel, La Roche-Bernard, Marzan, Nivillac, Pénestin, Saint-Dolay, Thehillac.

Comment nous contacter?

Sur votre propre initiative, sur conseil d'un proche, de votre médecin traitant ou de tout autre professionnel de santé ou social. :

- en appelant le secrétariat du CMPS de Muzillac au **02 97 41 58 60**
- en contactant directement l'antenne de Nivillac au **02 99 90 66 65**
- ou en vous présentant directement à l'antenne de Nivillac.

Les soins sont pris en charge par l'assurance maladie.

Qui sommes-nous ?

Le Centre Médico-Psychologique (CMP), composé de professionnels de l'Établissement Public de Santé Mentale du Morbihan, est le premier interlocuteur et le pivot de l'organisation des soins en santé mentale sur un territoire.

Les missions

Accueil, information, évaluation, orientation, consultations médicales, infirmières, psychologiques et sociales, entretiens individuels, thérapies de groupe, activités thérapeutiques individuelles et/ou de groupe, visites à domicile.

Les professionnels

Psychiatre, Psychologue, Assistante sociale, Cadre de santé, Infirmier.e.s, Psychomotricien.ne, Secrétaire Médicale, Agent de Service Hospitalier.

L'ensemble du personnel est tenu au secret médical et professionnel

Qui accueillons-nous ?

Les soins spécialisés en santé mentale s'adressent à une population âgée de plus de 18 ans, et domiciliée dans les communes suivantes : Camoël, Férel, La Roche-Bernard, Marzan, Nivillac, Pénestin, Saint-Dolay, Thehillac.

Comment nous contacter?

Sur votre propre initiative, sur conseil d'un proche, de votre médecin traitant ou de tout autre professionnel de santé ou social. :

- en appelant le secrétariat du CMPS de Muzillac au **02 97 41 58 60**
- en contactant directement l'antenne de Nivillac au **02 99 90 66 65**
- ou en vous présentant directement à l'antenne de Nivillac.

Les soins sont pris en charge par l'assurance maladie.

Qui sommes-nous ?

Le Centre Médico-Psychologique (CMP), composé de professionnels de l'Établissement Public de Santé Mentale du Morbihan, est le premier interlocuteur et le pivot de l'organisation des soins en santé mentale sur un territoire.

Les missions

Accueil, information, évaluation, orientation, consultations médicales, infirmières, psychologiques et sociales, entretiens individuels, thérapies de groupe, activités thérapeutiques individuelles et/ou de groupe, visites à domicile.

Les professionnels

Psychiatre, Psychologue, Assistante sociale, Cadre de santé, Infirmier.e.s, Psychomotricien.ne, Secrétaire Médicale, Agent de Service Hospitalier.

L'ensemble du personnel est tenu au secret médical et professionnel

Qui accueillons-nous ?

Les soins spécialisés en santé mentale s'adressent à une population âgée de plus de 18 ans, et domiciliée dans les communes suivantes : Camoël, Férel, La Roche-Bernard, Marzan, Nivillac, Pénestin, Saint-Dolay, Thehillac.

Comment nous contacter?

Sur votre propre initiative, sur conseil d'un proche, de votre médecin traitant ou de tout autre professionnel de santé ou social. :

- en appelant le secrétariat du CMPS de Muzillac au **02 97 41 58 60**
- en contactant directement l'antenne de Nivillac au **02 99 90 66 65**
- ou en vous présentant directement à l'antenne de Nivillac.

Les soins sont pris en charge par l'assurance maladie.